

Communiqué de presse du 08.08.17

La Semaine de la Mobilité en Polynésie française

UNE SEMAINE POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

- Du 16 au 22 septembre 2017 -

La semaine européenne de la mobilité est un événement soutenu par la [Commission européenne](#) qui consiste à mener pendant une semaine entière plusieurs actions de sensibilisations autour des transports durables.

Sur Tahiti, l'utilisation de la voiture individuelle est importante et les nuisances engendrées dégradent notre qualité de vie et notre santé (pollution de l'air, embouteillages, risques routiers, bruit, coût financier...).

Pour cela, les Polynésiens sont invités à repenser leurs modes de déplacement **en faveur d'une mobilité plus durable**.

Une semaine pour bouger autrement :

Cette semaine est l'occasion de découvrir et de tester de **nouveaux moyens de transport** :

- transports en commun (prendre le bus , c'est moins de dépenses de carburant)
- covoiturage (une solution économique respectueuse de l'environnement et conviviale...)
- vélo, marche (pour être en forme et en bonne santé!)

Mais aussi d'**organiser des actions écomobiles**. En inscrivant vos actions sur le site officiel de la Semaine européenne de la mobilité (www.mobilityweek.eu), celles-ci seront valorisées auprès des médias et de vos publics par l'ADEME. Pour pouvoir inscrire une action et participer à la Semaine de la Mobilité, il suffit d'envoyer un mail à l'ADEME Polynésie française sur l'adresse suivante : ademe.polynesie@ademe.fr.

Une liste de 100 actions écomobiles

Afin de vous accompagner et vous aider dans votre démarche, l'ADEME a créé une liste de 100 actions écomobiles réparties en 12 catégories. La liste est disponible sur le [site de l'ADEME Polynésie française \(fiche des 100 actions écomobiles\)](#)

Quelques exemples d'actions en Polynésie française :

- **Une journée sans véhicule** pour promouvoir des espaces ouverts à tous les usagers non motorisés (piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, etc.) ;
- **Sensibilisation ou formation à l'écomobilité, l'écoconduite, la sécurité à vélo, etc.**
- Organiser ou participer à des défis, des concours, des jeux, sur le thème de l'écomobilité ;
- Votre participation au séminaire du mardi 19 septembre à la CCISM : « **Comprendre les enjeux de la mobilité** » ;
- L'engagement de votre structure à **La Charte Écomobilité**!

Découvrir le site officiel de la semaine européenne de la mobilité :

www.mobilityweek.eu

Récupérez votre affiche pour la Semaine de la Mobilité :

Pour vous procurer l'affiche de l'événement, contactez l'ADEME Polynésie française.



PAR TAGER pour aller de l'avant.
www.polynesie-francaise.ademe.fr
www.mobilityweek.eu



Contact :

ADEME Polynésie française

Téléphone : 40 46 84 72

mails : ademe.polynesie@ademe.fr ou sonia.bongain@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur [@ademe](https://www.instagram.com/ademe)